



LA RENAISSANCE FRANÇAISE
EN SUISSE

À PROPOS D'UNE ÉDITION JURASSIENNE DE LA
SERVITUDE VOLONTAIRE DE LA BOÉTIE

En 1943 paraît dans le Jura suisse un pamphlet du lointain XVI^e siècle. Il s'agit du *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie que rééditent les jeunes éditions Portes de France. Le texte? Une puissante dénonciation de toute forme de tyrannie tant ancienne que moderne. L'auteur? Un magistrat, conseiller au Parlement de Bordeaux, mort trop jeune à l'âge de trente-deux ans en 1563. Si son nom a survécu malgré tout au travail de refoulement de la mémoire, c'est grâce à ce *Discours* ainsi que, et peut-être surtout, à l'amitié qui le liait à Michel de Montaigne, le père des *Essais*, dont il fit son légataire. C'est en effet La Boétie qui inspire à Montaigne cette célèbre définition du mystère de l'amitié que l'auteur des *Essais* ajoute de sa main lors de l'ultime révision du chapitre «De l'amitié», la veille de sa propre mort: «Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant: parce que c'était lui, parce que c'était moi!». »

Le contexte de la réédition du *Discours* en 1943? Le nom de la maison d'édition, programmatique en ces temps de guerre, le dit à sa façon. Fondées en 1942 à Porrentruy, les éditions Portes de France² participent à l'engagement des éditeurs suisses dans un conflit qui va bien au-delà des mots dans une France occupée. En effet: s'il doit à la «neutralité» helvétique, dont les sombres taches aveugles n'éclateront au grand jour que des années plus tard, une censure idéologique et matérielle moins lourde que dans les pays voisins, ce chapitre de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale est l'histoire d'une prise de position. L'ambition commerciale n'est certes pas absente chez des éditeurs qui accueillent pendant quelques années des vedettes du monde des lettres autrefois réservées aux seules maisons parisiennes, mais elle ne fait pas oublier la volonté de défendre ce que de Gaulle appellera au sortir de la guerre «une certaine idée de la France».

En témoignage de manière emblématique le recueil *Domaine français* publié aux Trois Collines à Genève la même année que la réédition du *Discours* de La Boétie aux Portes de France. Le volume regroupant des textes de Louis Aragon, François Mauriac, Jean-Paul Sartre, Paul Éluard, André Gide et bien d'autres est l'œuvre de Jean Lescure, directeur de la revue *Messages* à Paris. «Manifeste des plus vivantes forces intellectuelles françaises³» d'après ses éditeurs, le recueil reconnaît sa dette envers le monde éditorial suisse. «Pendant des mois», note Lescure dans sa présentation du livre, «il a pu paraître que toute voix française en France serait condamnée au silence⁴.» Or, pour «proclamer la dignité d'une conception de

l'homme qu'un événement militaire et politique – si écrasant fût-il – ne suffisait pas à ridiculiser», la réunion des voix qui résistent n'était qu'une première étape. «Encore faut-il que ces "messages"», conclut Lescure, «parviennent à se faire entendre à *temps*.» C'était là la contribution, décisive aux dires mêmes de leurs compagnons de route, des éditeurs suisses de l'époque. À l'image du *Discours* de La Boétie des Portes de France, d'autres encore résisteront en rendant la parole à des voix qu'on croyait non seulement condamnées au silence, mais mortes, à l'exemple de la collection «Le Cri de la France» que publie la Librairie de l'Université de Fribourg (L. U. F.)⁵. De 1943 à 1945, elle réédite des classiques qui, de Calvin et Montaigne à Hugo et Michelet, font entendre dans les voix du passé les échos du présent formant l'horizon de la collection qui, selon le programme de la L. U. F., réunira des «œuvres vivantes qui sont comme des réponses anticipées aux grands problèmes de l'heure présente⁶». Il s'agit, précisera la brochure de présentation du «Cri de la France», de donner «non pas une image de la France, mais la réalité même de la France, surprise au cœur de son langage». C'est une manière de dire que ce qui est encore «vivant» dans les textes du passé, c'est non seulement un message d'humanisme, mais les actes de liberté – voire même de libération – d'un langage qui aura permis – et permettrait encore – de penser et de faire une révolution.

Dans cette perspective, le *Discours de la servitude volontaire* dans sa réédition suisse de 1943 est intéressant à un titre au moins double. D'abord, il invite à penser les textes du passé dans leur actualité,

autrement dit leur capacité à s'actualiser, à intervenir – à faire sens – dans un présent qui les projette loin du contexte de leur rédaction et de leur première réception. Une des leçons du *Discours* de La Boétie et de son histoire est justement que cette nouvelle actualité n'est pas anecdotique, qu'elle fait partie du texte et de sa signification. La réédition du *Discours* livre ensuite un important témoignage du rôle – à nouveau stratégique et non pas anecdotique – qu'a pu jouer la Suisse dans le monde des lettres françaises, qui plus est à des moments clés de l'histoire de la France moderne. Si le contenu du *Discours de la servitude volontaire* fait résonner les troubles du XVI^e siècle dans les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, le geste éditorial des Portes de France actualise en fait à son tour une politique du livre qui remonte aux temps de La Boétie, né dans les années trente du XVI^e siècle – époque où des écrits imprimés dans les régions protestantes de la Suisse renaissante deviennent des armes dans le conflit religieux qui commence alors à déchirer le royaume de France. L'exemple le plus parlant est sans doute le travail d'Antoine Marcourt, pasteur à Neuchâtel d'où il lance la campagne d'affichage des célèbres « Placards contre la messe catholique » qui, dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534, font leur apparition un peu partout en France, jusqu'à la porte de la chambre à coucher du roi selon la légende. Le scandale est tel qu'il poussera François I^{er}, pourtant glorifié comme roi-poète promoteur du renouveau artistique et littéraire de la Renaissance du XVI^e siècle, à interdire un temps l'imprimerie. Ce que le petit livre d'une centaine de pages que publient en 1943 les Portes de France met en jeu, ce n'est donc pas uniquement

la renaissance d'une œuvre-manifeste de la première modernité, mais également un usage de l'écriture, une conception et une pratique de la littérature dont La Boétie, Montaigne et leurs contemporains vécurent la naissance et que l'Europe et le monde n'ont depuis cessé de mettre à l'épreuve. Mais regardons de plus près en ouvrant le volume qui donne à lire le *Discours de la servitude volontaire* en 1943.

Dans sa préface au livre de 1943, Edmond Gilliard, figure alors importante du monde intellectuel et culturel de la Suisse romande, insiste sur l'actualité du pamphlet de La Boétie: «C'est le devoir de tout vivant lecteur de remettre à nu les idées, de les défrusquer, de les décostumer [découtumer], de les libérer des accoutrements du temps, de les démarier des circonstances du passé pour les engager, fraîchement passionnées et comme revirginisées, dans le cas du présent. Il faut sans cesse retirer les idées du musée pour les rendre à la rue⁷.» Le travail concret de cette actualisation est laissé au lecteur, à la lectrice du *Discours*. Le préfacier se contente en effet de citer les points qui peuvent «amorcer, pour le temps présent, quelques réflexions salutaires⁸». À commencer par le passage où La Boétie s'explique sur cette notion paradoxale de «servitude volontaire»: «Je [...] voudrais [...] entendre comment il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent; qui n'a pouvoir de leur nuire, sinon tant qu'ils ont vouloir de l'endurer [...]. Grand'chose [...] [est] de voir un million d'hommes servir misérablement, ayant le col sous le joug, non pas contraints par une grande force, mais [...] enchantés et charmés par le

nom seul d'un, duquel ils ne doivent ni craindre la puissance, puisqu'il est seul, ni aimer les qualités, puisqu'il est en leur endroit inhumain et sauvage⁹. »

La Boétie donnera sa réponse à la fin de son *Discours*. Il y diagnostique ce que la critique moderne appelle la dissémination du pouvoir dans un dispositif où tout un chacun est à la fois objet (victime) et sujet (acteur) des structures de domination : « Ce ne sont pas les bandes des gens à cheval, ce ne sont pas les compagnies de gens de pied, ce ne sont pas les armes qui défendent le tyran. On ne le croira pas du premier coup, mais certes il est vrai : ce sont toujours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui lui tiennent tout le pays en servage. Toujours il a été que cinq ou six ont eu l'oreille du tyran, et s'y sont approchés d'eux-mêmes, ou bien ont été appelés par lui, pour être les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs, les maquereaux de ses voluptés, et communs aux biens de ses pilleries. [...] Ces six ont six cents qui profitent sous eux, et font d'eux leurs six cents ce que les six font au tyran. Ces six cents en tiennent sous eux six mille [...]. Ainsi le tyran asservit les sujets les uns par le moyen des autres [...]. Voilà ses archers, voilà ses gardes, voilà ses hallebardiers¹⁰. »

Depuis le XVI^e siècle, les lecteurs du *Discours* s'interrogent sur le statut d'un texte dont l'auteur aurait eu dix-huit, voire même seize ans lorsqu'il en écrivait la première version. Dissertation d'un élève qui s'exerçait au jeu rhétorique sous couvert de l'innocence de l'âge et de l'école, comme on n'a cessé de le répéter ? Les intentions de l'auteur sont d'autant plus difficiles à saisir que son *Discours* n'a pas été

publié de son vivant. Le texte a circulé sous forme manuscrite, d'abord confidentiellement dans les milieux parlementaires auprès des amis de La Boétie, puis plus massivement en s'ouvrant à des lectures plus politisées. Aucun manuscrit d'auteur pourtant n'a survécu, aucun témoignage de première main susceptible d'en éclaircir le mystère. Qui plus est, le texte qui nous est parvenu ne comporte guère de références à l'actualité de son temps. Il se présente, au contraire, comme une réflexion théorique d'ordre général, exemples tirés de l'Antiquité à l'appui. Signe justement, selon certains, de sa nature scolaire. Ou, d'après d'autres, un voile de protection. Or, à relire les remarques de La Boétie sur le rôle des idées (et des livres), ces réponses s'avèrent réductrices. On lit en effet dans le *Discours* que « les livres et la doctrine donnent, plus que toute autre chose, aux hommes le sens et l'entendement de se reconnaître et de haïr la tyrannie¹¹ ». Les livres – et la « doctrine » à laquelle ils donnent forme – sont ainsi pensés comme une action. Plus précisément : une action sur un lecteur appelé à jouer un rôle actif (en « se reconnaissant »). Se dessine ainsi l'idée d'une écriture certes entendue comme transmission d'un message, mais surtout comme une invitation à agir. Au risque de l'anachronisme : on dirait une littérature engagée avant la lettre.

Comme le rappelle l'« Avertissement » qui clôt l'édition de 1943, de telles lectures engagées se sont produites dès le XVI^e siècle¹². En 1574, en réaction au massacre de la Saint-Barthélémy, est publié le *Réveille-matin des Français et de leurs voisins* qui comprend des fragments du *Discours de la servitude*

volontaire. En 1577, toujours dans les milieux réformés, Simon Goulart, pasteur à Genève, fait paraître les *Mémoires de l'État de France* qui contiennent l'intégralité du texte de La Boétie. Les deux publications actualisent le *Discours* en le mettant explicitement en relation avec les conflits politiques et religieux de la Renaissance finissante de la deuxième moitié du XVI^e siècle. D'après le témoignage d'Agrippa d'Aubigné, auteur de l'épopée d'une France se déchirant dans ses guerres de religion que sont *Les Tragiques*, le camp catholique aurait fait subir le même sort au *Discours*. Le tyran abstrait aux allures antiques de La Boétie s'identifie désormais à un ennemi bien vivant dénoncé comme oppresseur.

La première édition indépendante du *Discours* se fait également en 1577 sous le titre *Vive description de la tyrannie et des tyrans, avec les moyens de se garantir de leur joug*. Sur la page de titre du livre, ce nouveau titre est suivi d'une citation en latin d'un discours de Cicéron contre les abus de pouvoir. Il s'agit d'un passage de la treizième des *Philippiques*. Le voici (dans la traduction française de Le Clerc): «Celui qui, dans la discorde, dans le massacre des citoyens, dans la guerre civile trouve ses jouissances: un tel être est en dehors de l'humanité; il doit être banni du commerce des mortels, comme étranger à leur nature.» Et le titre et la citation semblent cautionner à leur manière la réinterprétation du *Discours* dans le *Réveille-matin* et sa réutilisation dans les *Mémoires* dans la mesure où il s'agit à chaque fois de se réapproprier le texte en agissant à *partir* des mots de La Boétie ou à *travers* eux.

C'est là une autre conception de la littérature que la nôtre qui est à l'œuvre. Ce qui se trame ici

autour du discours de La Boétie est en effet une idée et une pratique des textes que la Renaissance n'aura cessé de radicaliser: l'écriture se veut alors imitation et celle-ci se pense comme création, au risque – ou plutôt: la chance – de la déformation qui est à comprendre comme reconfiguration des mots et des idées ouvrant la possibilité du renouveau. Dans cette perspective, une œuvre ne trouve jamais sa forme achevée, ne se fige jamais. Ni d'ailleurs la signification à lui donner. Elle appartient *in fine* moins à son auteur qu'à son lecteur. Au XX^e siècle, Umberto Eco parlera d'une «œuvre ouverte».

Est-ce là faire violence aux intentions de La Boétie? Aux yeux d'un philologue moderne oui, mais regardons une fois encore ce que dit – et surtout: ce que fait – La Boétie dans son *Discours*. À la fin, il revient sur le pouvoir des mots. Cette fois-ci dans leur capacité à s'en prendre à la mémoire des «mange-peuples» en faisant en sorte que leur nom soit «noirci de l'encre de mille plumes, et leur réputation déchirée dans mille livres, et les os mêmes, par manière de dire, traînés par la postérité, les punissant encore après leur mort de leur méchante vie¹³». Ces lignes dont la verve n'a rien à envier à la force verbale d'un orateur dans l'arène politique sont suivies d'une conclusion bien plus sage: «Apprenons donc quelquefois, apprenons à bien faire. Levons les yeux vers le ciel, ou pour notre honneur, ou pour l'amour même de la vertu, [...] pour l'amour et honneur de Dieu tout puissant [...]»

D'aucuns ont vu dans cet ajout une autre main que celle de l'auteur. La rupture de ton ne semble en effet que trop évidente et l'invocation finale de Dieu (dont c'est là quasiment la première évocation)

un brin trop convenue. Témoignage du scandale d'un texte qu'on essaie de racheter à la dernière minute? Peut-être. Mais il peut tout autant s'agir d'une mise en scène savamment orchestrée par La Boétie qui attire ainsi l'attention du lecteur sur une faille, la non-conclusion, de son *Discours*. Et il ne serait pas le premier à le faire à la Renaissance. Il aurait pu en trouver le modèle dans la célèbre fiction que consacre en 1516 Thomas More à *L'Utopie*. Rappelons que le livre de More développe une violente critique, communiste avant la lettre, de l'Angleterre de son temps. Propos mis dans la bouche d'un visiteur fictif de la tout aussi fictive île d'Utopie dont le personnage de More lui-même conteste la véracité à la toute fin de son texte, appelant ainsi un autre – le lecteur – à trancher, à se faire lui-même une idée. Un lecteur libéré en quelque sorte de la soumission – de la servitude finalement elle aussi volontaire – à l'autorité d'un auteur.

Pour en revenir aux années quarante du XX^e siècle, les éditeurs de Porrentruy n'étaient pas les seuls à se souvenir du *Discours* et à en renouveler la lecture. En 1942, Harry Kurz en fait paraître à New York chez Columbia University Press une traduction anglaise sous le titre *Anti-Dictator*. La préface en explique clairement le geste et rappelle les ambitions des éditions Portes de France: «Ce n'est pas trop dire que d'affirmer que si cet essai d'il y a quatre cents ans pouvait être placé entre les mains des peuples opprimés de nos jours, ils trouveraient une voie certaine vers une renaissance de la liberté [*a sure way to a rebirth of freedom*]¹⁴.» Quant à la Suisse, la réédition du *Discours* en 1943 est saluée

par la *Revue syndicale suisse*. Le journaliste Théo Chopard n'y avance guère masqué dans sa chronique consacrée aux livres: «Ce livre, écrit en pleine guerre civile et que seule l'amitié que Montaigne portait à La Boétie a sauvé pour notre usage, reprend au moment opportun sa place dans la mêlée. Aujourd'hui c'est l'heure du courage juvénile, de l'indignation qui condamne. Demain, lorsque les crimes auront été punis et que les haines se seront apaisées, ce sera de nouveau l'heure de Montaigne, du jugement pondéré, de la passion de comprendre. Mais maintenant, et pendant longtemps encore, la parole est aux La Boétie¹⁵.»

Dans un numéro précédent, il avait justement appelé de ses vœux «une sorte d'anthologie de la liberté». Le premier titre à faire figurer dans ce recueil de «fragments représentatifs consacrés à l'affirmation de la dignité de la condition humaine»? Le «Traité de la servitude volontaire» de La Boétie¹⁶. Chopard va même jusqu'à reconnaître l'héritage du travail des imprimeurs suisses de la première modernité dont les éditeurs helvétiques de son temps reprennent le flambeau: «L'édition romande déploie aujourd'hui une intense activité, qui n'est pas sans rappeler celle dont Genève en particulier a été le refuge et le centre du milieu du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle. Les circonstances de cette floraison sont tristement analogues par certains points¹⁷.» Précisons que l'intérêt pour La Boétie et son époque s'inscrit ici dans l'horizon d'une réflexion plus large sur l'«éducation ouvrière» à laquelle se consacrent les différents contributeurs de la revue. Or, l'enjeu n'est pas d'endoctriner, mais d'émanciper, de permettre, selon l'expression de l'un

LA RENAISSANCE FRANÇAISE

des intervenants (Charles Schürch), à l'homme de cesser d'être «une machine uniquement occupée à gagner son pain¹⁸».

On retrouve ainsi l'idée d'une puissance libératrice à l'œuvre dans le livre de La Boétie. Puissance à laquelle les pouvoirs, même des siècles après la disparition de l'auteur, ne sont toujours pas indifférents. Citons ici à titre de témoin la Belgique où, en 1941, le *Discours* se retrouve sur une liste de livres interdits. Une liberté qui, pourtant, comme ne cesse de le rappeler de nos jours encore *Le Canard enchaîné*, «s'use quand on ne s'en sert pas». Voilà, peut-être, l'exigence, l'appel du *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie, des conflits d'une Renaissance en guerre aux horreurs d'une autre modernité, la nôtre. Une exigence que certains en Suisse ont tenté d'honorer en 1943, aux portes – et parfois même au-delà – de la France.

PETER FREI

11. *Ibid.*, p. 100.
12. *Ibid.*, p. 99.
13. *Ibid.*, p. 88.
14. *Ibid.*, p. 67.
15. *Ibid.*, p. 88.
16. *Ibid.*, p. 119.
17. Catherine COLOMB, *Les Esprits de la terre* [1953], dans *Œuvres complètes*, t. I, éd. cit., p. 143.
18. Anatole FRANCE, *Le Crime de Sylvestre Bonnard* [1881], dans *Œuvres*, t. I, éd. Marie-Claire BANCQUART, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1984, p. 151.
19. Catherine COLOMB, *Les Esprits de la terre*, *op. cit.*, p. 143.
20. Voir Gilles PHILIPPE, «Anatole France et la petite écolière», dans *Le Rêve du style parfait*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 67-91.
21. Catherine COLOMB, «Dans le ciel des Vaudois, un coin pour le prétérit antérieur surcomposé» [1963], dans *Œuvres complètes*, t. III, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1993, p. 114.
22. Catherine COLOMB, *Béat de Muralt*, *op. cit.*, p. 152.
23. Catherine COLOMB, *Châteaux en enfance*, *op. cit.*, p. 51.
24. *Ibid.*, p. 95.

LA RENAISSANCE FRANÇAISE
EN SUISSE

1. Pour en faciliter la lecture, j'ai modernisé l'orthographe des textes anciens.

NOTES

2. Pour une histoire de la maison d'édition je me permets de renvoyer à l'article de Claude HAUSER, « Les Éditions des Portes de France », dans Alain CLAVIEN et François VALLOTTON (dir.), *Figures du livre et de l'édition en Suisse romande (1750-1950)*, Lausanne, Fondation Mémoire éditoriale, 1998, p. 59-81.
3. « Note des éditeurs », dans *Domaine français*, Genève, Éditions des Trois Collines, 1943, p. 7.
4. Jean LESCURE, « Présentation », dans *ibid.*, p. 13.
5. Pour plus d'informations à ce sujet, on consultera le volume édité par Michel DOUSSE et Simon ROTH, *Une librairie idéale, une aventure éditoriale. Walter Egloff et la L. U. F. (1935-1953)*, Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire, 1999.
6. *Ibid.*, p. 50.
7. Étienne de LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire*, préface d'Edmond GILLIARD, Porrentruy, Portes de France, 1943, p. 13.
8. *Ibid.*, p. 15.
9. *Ibid.*, p. 21-22.
10. *Ibid.*, p. 67-70.
11. *Ibid.*, p. 50.
12. Pour une mise au point de nos connaissances actuelles sur le *Discours* et son histoire à la Renaissance, on se reportera au livre de Déborah KNOP et Jean BALSAMO, *De la servitude volontaire. Rhétorique et politique en France sous les derniers Valois*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2015.
13. Étienne de LA BOÉTIE *Discours de la servitude volontaire*, éd. cit., p. 81.
14. *Anti-Dictator. The Discours sur la servitude volontaire of Étienne de La Boétie. Rendered into English*

by Harry Kurz, New York, Columbia University Press, 1942, p. XXI-XXII.

15. Théo CHOPARD, «Bibliographie», *Revue syndicale suisse*, octobre 1943, p.315-316.
16. Théo CHOPARD, «Éducation ouvrière. Lectures», *Revue syndicale suisse*, janvier 1943, p.31.
17. *Ibid.*, p.26.
18. Charles SCHÜRCH, «Le livre et les loisirs ouvriers», *Revue syndicale suisse*, octobre 1942, p.282.

«JE SUIS FRANÇAISE DE CŒUR»

1. Grisélidis RÉAL, *Mémoires de l'inachevé (1954-1993)*, textes rassemblés et présentés par Yves PAGÈS, en collaboration avec Jeanne GUYON, Paris, Éditions Verticales, 2011, p. 14.
2. Grisélidis RÉAL, *La Passe imaginaire* [1992], Paris, Éditions Verticales, 2006, p. 17.
3. Grisélidis RÉAL, *Mémoires de l'inachevé, op. cit.*, p.329.
4. Grisélidis RÉAL, *Le Noir est une couleur* [1974], Paris, Éditions Verticales, 2005, p. 10.
5. *Ibid.*, p.35.
6. *Ibid.*, p.279.
7. *Ibid.*, p.51.
8. Réal admirait Romain Gary: il fait partie des écrivains destinataires d'un service de presse personnalisé pour *Le Noir est une couleur*. Envoi auquel l'écrivain avait d'ailleurs répondu, tout comme Simone de Beauvoir, ainsi qu'en témoigne la correspondance rassemblée aux Archives littéraires suisses.